

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2250>

Guide « Pour la mise en oeuvre de la CIDE à partir de
l'approche de genre »

Article 16. Protection de la vie privée

- Nos projets & actions en cours - Egalité & genre - Convention Internationale des Droits de l'Enfant - Guide « Pour la mise en oeuvre de la CIDE à partir de l'approche de genre », à lire en ligne -

Date de mise en ligne : dimanche 24 mai 2015

Site de l'Association Adéquations

L'enfant a droit à la protection de la loi contre toute immixtion dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance et **contre les atteintes illégales à son honneur**.

Le contrôle social qui s'exerce sur les enfants et adolescent-es pour s'assurer qu'elles ou ils se conforment aux normes de genre dominantes constitue dans bien des cas une atteinte à leur vie privée et à leur honneur.

Dans certains pays, les familles pratiquent le test de virginité, en dépit de son interdiction par la loi comme en Turquie, en Inde ou en Afrique du Sud. Dans d'autres pays, on observe une « modernisation » de la pratique, comme en Géorgie où ces tests s'effectuent à l'Institut national de médecine légale. Ou comme au Québec, où en décembre 2013, alerté par des professionnel-les de santé, le Collège des médecins a dû enjoindre la profession à mettre fin à un début de pratique [1].

La symbolique de la virginité, diffuse dans de nombreuses régions et cultures, produit des règles de vie et des codes vestimentaires auxquels il peut être difficile, voire dangereux de déroger pour les filles. Le risque de se forger une mauvaise réputation, d'être étiquetée comme une fille facile par ses propres paires, a été décuplé par l'usage des réseaux sociaux et des téléphones portables qui permettent d'échanger des propos ou des films dégradants avec le plus grand nombre [2].

Les grands frères

« Un jeune homme que j'accompagne venait d'être condamné à six mois de prison. Sa première réaction a été : "Comment je vais pouvoir surveiller ma soeur ? Il faut que je charge un copain de la surveiller...". Ça m'a tellement choquée que je n'ai pas su lui répondre avec la distance nécessaire. J'ai bien conscience que ma colère était contreproductive mais aujourd'hui encore je me demande comment je pourrais le convaincre de renoncer à ce rôle ».
Témoignage d'une travailleuse sociale intervenant à Limoges, France.

Les garçons souffrent aussi des pressions du genre. Ceux qui ne se conforment pas au rôle masculin auquel ils sont assignés par leur milieu peuvent être victimes d'homophobie, c'est à dire d'hostilité, explicite ou implicite, mais violente et agressive envers des personnes homosexuelles ou supposées homosexuelles. Qu'il cible une fille ou un garçon, le harcèlement homophobe prend des formes diverses : moqueries, injures, diffusion de rumeurs, intimidations, agressions, menaces de mort... Il peut conduire ses victimes à la perte de l'estime de soi, à la dépression, à l'isolement social, voire à des comportements sexuels à risque et même au suicide. Or, partout dans le monde le harcèlement homophobe semble courant et banalisé. Selon des données rassemblées par l'UNESCO, au Laos, 98 % des élèves ont été témoins d'un harcèlement à l'école et aux Philippines, 65 % des élèves en auraient été victimes [3]. La plupart des jeunes harcelé-es estiment qu'elles ou ils ne sont pas protégé-es par les adultes qui les entourent, pire, les enseignant-es sont également susceptibles de participer au harcèlement. Dans une étude irlandaise de 2009, 34 % des élèves signalaient des commentaires homophobes de la part d'enseignant-es ou d'autres membres du personnel [4]. [\[>>>. Un jeu de plateau « Explorer le \(...\) 'id='nh5'>5\]](#)



Image extraite de *Le baiser de la lune*, film d'animation de Sébastien Watel, destiné à aborder la question de l'homophobie avec des enfants en âge d'aller à l'école élémentaire (5).

Consultation d'experts

En 2012, l'UNESCO organisait au Brésil la première consultation technique des Nations unies sur la discrimination homophobe dans les institutions éducatives, invitant des experts de 25 pays à partager des exemples de bonnes pratiques et de bonnes politiques. Ce travail a donné lieu à une publication (2) téléchargeable sur la rubrique « *Harcèlement homophobe* » du Secteur de l'éducation de l'UNESCO [6].

Un environnement tolérant

Le Collège d'études commerciales et techniques Srithana de Chiang Mai en Thaïlande a pris des mesures pour encourager la tolérance envers les élèves lesbiennes, gays, bisexuels ou transgenres. Un « *club arc-en-ciel* » où les élèves peuvent se rencontrer pour débattre de leurs préoccupations a été créé, les élèves transgenres portent l'uniforme de leur choix et des toilettes qui ne sont réservées ni aux filles ni aux garçons ont été aménagées [7].

Ressources

Net ecoute.fr, Numéro vert national pour la protection des mineurs sur Internet, anonyme et confidentiel : >>>>

En France, le syndicat d'enseignant-e-s le SNUipp-FSU fait un plaidoyer en direction du gouvernement pour que l'éducation contre l'homophobie soit inscrite dans les programmes et pour que les enseignante-s soient formé-e-s à cette question. À l'issue de trois années d'expérimentation, il a mis en ligne deux documents comprenant des informations, des ressources et des fiches pédagogiques à exploiter avec les élèves : >>>>

Discriminations LGTB-phobes à l'école, État des lieux et recommandations. Rapport au ministère de l'Éducation Nationale, juin 2013 : >>>>>

Article 16. Protection de la vie privée

Campagne du ministère de l'Éducation nationale *Agir contre le harcèlement à l'école* : >>>

Et si on s'parlait du harcèlement à l'école, livret pédagogique préparé par l'UNICEF France et l'association Les Petits Citoyens : >>>.

Rubrique du ministère de l'Éducation nationale consacrée à la « Lutte contre l'homophobie » proposant de la documentation et un dispositif téléphonique et internet d'information, d'écoute et de soutien des jeunes, pour répondre à leurs questions sur l'orientation sexuelle : >>>

Enfants et écrans : grandir dans le monde numérique. Rapport 2012 consacré aux droits de l'enfant, Défenseur des droits/France. Chapitre 5 : "Les écrans et la vie privée des adolescents : chaque enfant a droit à la protection de sa vie privée" : >>>

À l'école des enfants heureux... enfin presque, une enquête sur la victimisation et le climat scolaire réalisée auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires par l'Observatoire international de la violence à l'école pour l'UNICEF France, mars 2011 : >>>

Rubrique sur le harcèlement homophone, Secteur de l'éducation de l'UNESCO : >>>

Cet article est extrait du Guide « Pour la mise en oeuvre de la Convention internationale des Droits de l'enfant à partir de l'approche de genre », réalisé par Adéquations en 2014. Accès au sommaire du Guide et téléchargement du document : [ici](#). Vue d'ensemble de la rubrique Projet Convention Internationale des Droits de l'Enfant : [ici](#).

[1] *Le Collège dit non à l'émission de certificats de virginité*, Dr Charles Bernard, sur le blog du Collège des médecins du Québec : >>>.

[2] *Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves*, ministère de l'Éducation nationale et e-Enfance : >>>.

[3] *Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe, Politiques rationnelles et bonnes pratiques en matière d'éducation au VIH et à la santé*, 2013 : >>>.

[4] *Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe, Politiques rationnelles et bonnes pratiques en matière d'éducation au VIH et à la santé*, 2013 : >>>.

[5] Illustration : *Le baiser de la Lune* : >>>. Un jeu de plateau « Explorer le baiser de la lune » permet de compléter la projection avec une animation.

[6] Rubrique sur le harcèlement homophobe, Secteur de l'éducation de l'UNESCO : >>>.

[7] Documentaire-vidéo sur la diversité culturelle, UNESCO, 1976 : >>>.